

## **LA CAISSE D'ÉPARGNE AUVERGNE LIMOUSIN LANCE LA BANQUE DE L'ORME AU SERVICE DES ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS EN DIFFICULTE**



### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### **Le 27 janvier 2023 à Brive-la-Gaillarde,**

Dans un contexte économique complexe, la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin (CEPAL) lance la Banque de l'Orme, la première entité bancaire en Auvergne et Limousin au service de la sauvegarde et du retournement des entreprises et professionnels en difficulté. Un nouveau dispositif d'accompagnement pour assurer la continuité de l'activité des sociétés placées en procédure collective.

*La Banque de l'Orme est lancée ce jour en présence de Fabrice GOURGEONNET, Président du Directoire, Thierry MARTIGNON, Membre du Directoire en charge de la Banque des Décideurs en Région, David ELABBADY, Directeur de la Banque de l'Orme, avec la participation d'Hélène BOURBOULOUX, Administrateur Judiciaire.*

#### **>> La Banque de l'Orme : une expertise utile et des services sur-mesure**

La Banque de l'Orme est une entité de la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin spécialisée dans les procédures collectives qui s'adresse à tous les professionnels, entrepreneurs, professions libérales, commerçants du territoire, en recherche d'un accompagnement durable et spécifique.

L'ouverture d'une procédure collective implique un processus administratif complexe qui vient affaiblir l'entreprise déjà en situation de fragilité financière. Pendant la période d'observation, étape délicate durant laquelle le plan de sauvegarde et/ou de redressement est établi aux côtés des partenaires judiciaires, l'entreprise doit pouvoir maintenir ses activités et une relation bancaire.

Pour accompagner cette phase difficile que vivent les entreprises, la Banque de l'Orme se propose de mettre à disposition des conseils, services et financements adaptés au plan de continuation de l'entreprise (ouverture d'un compte courant, mobilisation rapide de trésorerie, émission de chèques, virements pour les salaires). Autant de solutions personnalisées pour répondre aux besoins de l'entreprise et nécessaires à la poursuite de l'activité économique.

La Banque de l'Orme, rattachée à la Banque des Décideurs en Région, se compose de chargés d'affaires spécialisés dirigés par David EL ABBADY, qui mettent toutes leurs expertises et compétences au service des entreprises en Auvergne et Limousin. Cette équipe travaille en partenariat de confiance avec les professionnels de la procédure collective que sont les administrateurs et mandataires judiciaires, avocats et experts comptables pour œuvrer dans le sens du rebond.

*« Pour la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin, la création de la Banque de l'Orme s'inscrit au cœur de sa mobilisation en faveur des territoires et témoigne de son engagement de proximité. En tant que partenaire incontournable et durable de l'économie régionale, nous accompagnons les projets de tous les acteurs locaux et agissons pour assurer la pérennité de nos entreprises et la sauvegarde de leurs emplois. » Fabrice GOURGEONNET, Président du Directoire.*

#### **CONTACTS PRESSE**

Marine LIZEE, Chargée de communication - 04 73 98 58 79

[marine.lizee@cepal.caisse-epargne.fr](mailto:marine.lizee@cepal.caisse-epargne.fr)

Véronique JEUX, Directrice de la communication - 04 73 98 55 87

[veronique.jeux@cepal.caisse-epargne.fr](mailto:veronique.jeux@cepal.caisse-epargne.fr)